



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

40 ans Humilimont

EMS Humilimont, Marsens, le 13 juin 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Humilimont — ou l'humble montagne — le nom porte à lui seul une promesse de modestie et de service.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une sincère fierté que je prends la parole aujourd'hui, au nom du Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, pour célébrer les quarante ans de votre institution.

Quarante ans.

Quatre décennies d'engagement, de présence, d'humanité et de constance.

Quarante ans durant lesquels Humilimont a su s'inscrire durablement dans le paysage fribourgeois, mais surtout dans le cœur de celles et ceux qui en ont franchi les portes.

Avant d'être un EMS, ce site a été traversé par bien d'autres histoires.

Il y a neuf siècles, des chanoines Prémontrés s'établissaient sur cette colline de Marsens, fondant l'abbaye d'Humilimont — *l'humble montagne — dont le nom porte à lui seul une promesse de modestie et de service.*

Des siècles plus tard, en 1895, deux villas y étaient construites pour renforcer l'offre des établissements hospitaliers de la région.

Un sanatorium, des cures de repos, des soins spécialisés... Ce lieu a traversé le XXe siècle en se réinventant sans cesse, fidèle à une vocation première : accueillir, soigner, accompagner.

C'est dans cette continuité que le 1er août 1986, sous l'impulsion du Préfet de la Gruyère de l'époque (Placide Meyer), l'EMS d'Humilimont ouvrait ses portes.

Premier établissement médicalisé du genre dans le district, il répondait à un besoin urgent : soulager l'Hôpital de Riaz de ses malades chroniques et offrir à des personnes âgées un vrai lieu de vie — pas seulement un lieu de soins.

En quatre décennies, des milliers de résidentes et résidents ont franchi votre porte. Chacun avec son histoire, ses fragilités, ses forces. Chacun confiant sa vie — parfois ses derniers mois, ses dernières années — à vos équipes.

Ce que vous faites ici dépasse largement le cadre d'une prestation de santé. Vous rendez possible quelque chose d'essentiel: vieillir dignement, être soigné avec respect, ne pas finir ses jours dans la solitude ou l'indifférence. Ce n'est pas une évidence.

C'est le fruit d'un choix quotidien, renouvelé par chaque soignant, chaque aide-soignante, chaque animateur qui entre dans une chambre le matin avec le sourire.

Ces valeurs ne vivent pas seules. Elles prennent forme grâce à vous, des femmes et des hommes engagés.

Je souhaite ainsi saluer tout particulièrement les équipes qui, jour après jour, avec compétence et bienveillance, font vivre cette institution. Votre travail est exigeant, souvent discret, mais absolument essentiel. Vous pouvez en être fiers.

Je tiens également à remercier les directions successives, les fondatrices et fondateurs, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué, à un moment ou à un autre, à bâtir et à faire évoluer Humilimont.

C'est grâce à cette vision, à cette persévérance et à cet esprit d'innovation que l'institution a su traverser les décennies et s'adapter aux défis de chaque époque.

Votre engagement est une richesse pour le canton.

L'EMS d'Humilimont est aussi, et c'est remarquable, un exemple de solidarité intercommunale. Echarlens, Le Pâquier, Marsens, Pont-en-Ogoz, Riaz : ces communes ont su s'unir pour porter ensemble une mission qui les dépasse chacune individuellement.

Permettez-moi de terminer par quelques mots sur les défis qui nous attendent. Le vieillissement de la population est une réalité que nos chiffres confirment année après année. Les besoins en soins de longue durée vont croître. Les attentes des résidents — plus informés, plus exigeants,— évolueront aussi.

La prise en charge des démences et des pathologies psycho-gériatriques restera au cœur de vos missions.

Dans ce contexte, des institutions comme Humilimont jouent un rôle crucial. Elles offrent non seulement des réponses concrètes, mais aussi un repère, un lieu de confiance.

Face à ces défis, le Conseil d'État se doit de rester à vos côtés. La politique cantonale en matière de soins aux personnes âgées doit garantir que chaque Fribourgeois, chaque Fribourgeoise, quels que soient sa commune d'origine et ses moyens, puisse bénéficier d'un accompagnement digne et de qualité.

Humilimont — *l'humble montagne* — a su, depuis neuf siècles, accueillir celles et ceux qui en avaient besoin. J'ai la conviction que vous saurez, vous aussi, porter cet héritage dans les quarante prochaines années.

Je vous adresse, à toutes et à tous, les félicitations et les vœux sincères du Conseil d'État. Longue vie à l'EMS d'Humilimont !

Et en guise de cadeau, permettez-moi de vous adresser ce doux poème sur le thème du temps qui passe.

Au fil des saisons fribourgeoises

Au bord de la Sarine qui murmure,
Les années glissent, lentes et sûres,
Comme un hiver cédant au printemps,
Sans bruit, mais chargé de sentiments.

Les clochers veillent sur les villages,
Témoins discrets de chaque âge,
Leurs pierres gardent en silence
Les traces d'une longue présence.

Et même si les pas sont plus lents,
Le cœur, lui, voyage encore dans le temps,
Vers les rires d'hier, les rêves d'antan,
Qui vivent toujours, profondément présents.

La vie est un chemin d'or et de lumière,
Où chaque âge a sa manière de briller,
D'aimer et de donner,
Et jamais, jamais, d'être oublié.

Je vous remercie de votre attention.